

L'Asaret

Cabaret, Oreille d'homme
(*Asarum europaeum*)

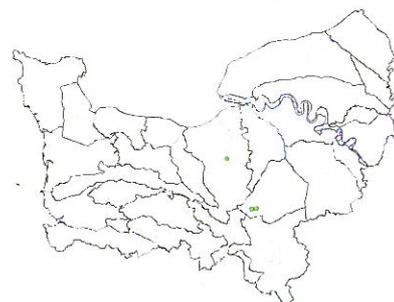


© T. BOUSQUET - CBI, Prest

RECONNAISSANCE – INDICES DE PRÉSENCE

Espèce forestière de sous-bois frais, l'Asaret est une plante vivace, couvresol, à forte odeur poivrée qu'on retrouve dans seulement deux stations à l'Est

de la Basse-Normandie. Assez commune en Europe centrale, cette plante a toujours été localement très rare : Elle n'est pas signalée en Haute-Normandie et est en voie de disparition en Basse-Normandie, région qui constitue sa limite ouest de répartition.



Description

- **Taille** - De 5 à 20 cm.
- **Floraison** - Mars à mai.
- **Fleur** - Solitaire, brunâtre, légèrement pourpre à l'intérieur, longue de 12 à 15 mm, à l'extrémité terminale d'un court pédicelle qui la maintient souvent cachée sous les feuilles.
- **Fruit** - Capsule globuleuse et coriace contenant des graines dispersées par les fourmis.
- **Feuilles** - De couleur vert foncé marbré de vert moyen, avec des nervures nettement marquées, elles sont persistantes, luisantes à la face supérieure, d'ordinaire opposées et regroupées par paire. Dotées d'un long pétiole velu, elles ont la forme d'un rein.
- **Tiges** - Souche écailleuse à odeur camphrée qui rappelle celle du Gingembre et tige rampante constituant un rhizome qui se redresse à l'extrémité. A l'aisselle des 4 écailles du rameau annuel, un bourgeon se développe à chaque printemps.
- **Comportement** - Espèce forestière d'ombre à demi-ombre, qui se développe sur des stations fraîches au pH neutre à nettement basique.

Intérêt écologique



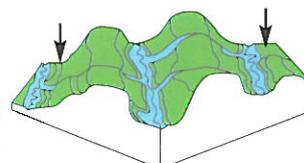
- **Espèce protégée** - protection régionale en Basse-Normandie
- L'espèce est répertoriée dans **3 ZNIEFF** en Basse-Normandie.
- Plante médicinale aux propriétés antiasthmatiques, purgatives et vomitives : le terme vernaculaire « Cabaret » évoquerait l'usage qui en était fait après une consommation excessive d'alcool pour dégager l'estomac et dissiper l'ivresse.

Conditions naturelles propices

Très sec						
Sec						
Moyennement sec						
Frais						
Assez humide						
Humide						
Engorgé d'eau						
	Très acide	Acide	Assez acide	Faiblement acide	Neutre	Calcaire



Localisation sur le terrain



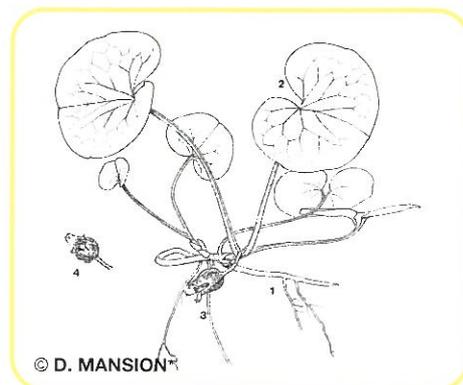
En Basse-Normandie l'Asaret est présente dans un contexte de plaine.

Rencontres les plus fréquentes en :

- Bords de ruisseaux (ripisylve de type aulnaie-frênaie), chênaie-charmaie fraîche.

S'exprime peu ou pas en :

- Peuplements forestiers trop ouverts et secs, bordures de rivières sans ripisylve.



© D. MANSION

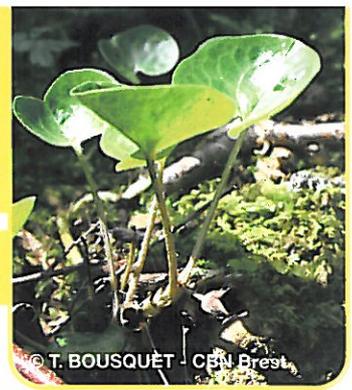
Asaret

* Dessin de Dominique MANSION, extrait de la Flore forestière française, guide écologique illustré Tome 1 - Plaines et collines / Edition Institut pour le Développement Forestier

L'Asaret

Cabaret, Oreille d'homme

(Asarum europaeum)



GESTION DU MILIEU

Objectif général de gestion

*Maintenir les peuplements où l'espèce est présente, en adaptant la gestion de l'éclaircement et en conservant les conditions de fraîcheur du milieu indispensables à l'espèce.
Délimiter et contourner les stations, notamment lors des interventions sylvicoles.*

Gestion sylvicole

- La gestion des peuplements forestiers dans lesquels l'Asaret est identifié ne diffère pas d'une gestion classique : l'espèce est présente dans des peuplements assez denses et frais où les coupes d'éclaircie devront être assez modérées pour maintenir un certain ombrage.
- Le traitement en futaie irrégulière correspond bien à ces exigences. 

A ÉVITER

- Eclaircie trop dynamique amenant un éclaircement trop fort.
- La gestion en taillis ou taillis-sous-futaie ne convient pas à l'espèce : l'arrivée importante de lumière au sol lors des coupes de taillis peut lui être fatale.
- La gestion en futaie régulière qui implique des phases de forte mise en lumière. 

FAVORISER

- La phase de renouvellement (naturel ou artificiel) du peuplement est une période critique pour cette espèce, par l'éclaircement brutal qui entraîne une désertification du couvert herbacé : une gestion sylvicole irrégulière et douce est à privilégier pour sa conservation. 

- Le cloisonnement d'exploitation permet de canaliser la sortie des bois et de préserver les sols, qui peuvent localement être vulnérables sur les stations les plus humides. Son implantation peut facilement être ajustée pour contourner une station à Asaret préalablement identifiée, cela sans affecter l'organisation du chantier. 

Gestion environnementale

Actions à favoriser pour une gestion optimale d'une station à Asaret

Vu la rareté de l'espèce, une mise en défends des stations à Asaret, sur des surfaces très limitées, peut-être envisagée. Dans ce contexte ces stations sont affectées à la gestion environnementale.

- Délimiter et matérialiser la station.
- Extraire les tiges marquées et les façonner hors station.
- Ne pas utiliser de produits agro-pharmaceutiques à proximité des stations à Asaret. 

 **Remarque importante** - Compte tenu de ses propriétés purgatives et vomitives, l'Asaret est une plante très toxique et irritante.